



Juillet 2023

## **La cour des comptes confirme la bonne gestion des Fédérations des chasseurs**

Suite à la mise en place d'une plateforme citoyenne et aux 1 164 votes pour, la Cour a décidé d'auditer « Les soutiens publics aux fédérations de chasseurs. ». Conformément aux règles en vigueur, la FNC et une dizaine de fédérations régionales et départementales des chasseurs ont été auditées selon le schéma classique de réception d'un questionnaire auquel il a fallu répondre, de déplacements in situ de l'équipe de contrôle, de demandes complémentaires, de restitution orale à la FNC, de réception d'un relevé d'observations provisoires, puis d'une audition et enfin la réception de ce rapport définitif.

La FNC s'est toujours réjoui de ce contrôle pour permettre d'objectiver certaines rumeurs infondées et répondre à certaines interrogations qu'elle avait, notamment sur le fonctionnement comptable de l'Ecocontribution. Aussi a-t-elle toujours, tout comme les fédérations départementales et régionales des chasseurs auditées, répondu à la Cour en totale transparence et dans un esprit collaboratif. La FNC se félicite d'avoir la confirmation que la Cour ne souligne pas d'anomalie de gestion dans ses comptes, notamment concernant l'utilisation des fonds publics et la réalisation des missions de service public qui lui sont confiées.

### **Les chasseurs participent à des missions de service public et donnent satisfaction dans leurs gestions...**

Considérant dans sa globalité le rapport définitif de la Cour, la FNC se félicite que ce contrôle permette d'objectiver l'investissement quotidien des fédérations des chasseurs dans l'accomplissement de leurs nombreuses missions de service



Juillet 2023

public, souvent avec leurs fonds propres, issus des cotisations des chasseurs. Le soutien public qu'elles reçoivent en complément est tout à fait légitime par rapport aux missions de service public accomplies, et la FNC tient à rappeler que de surcroît les chasseurs financent l'OFB par le biais des agences de l'eau à hauteur de 50M€, et sont à ce titre de très loin ses premiers financeurs privés. S'agissant de ses missions, la FNC rejoint la Cour sur la nécessité d'apporter une pleine transparence, notamment financière. Elle accueille donc avec intérêt les recommandations de la Cour en ce sens.

Pour Willy Schraen, *« la Cour des comptes a, comme à son habitude, réalisé un audit avec professionnalisme qu'on lui connaît. Elle n'a rien trouvé, ce qui est rare de sa part ! »*

### **...pourtant la désinformation fuse !**

Le collectif « Un jour, un chasseur », spécialiste de la désinformation et de la manipulation d'opinion jusqu'à réussir à regrouper 100 000 signatures pour l'audit sénatorial de la sécurité à la chasse, tente de faire croire le contraire. Jusqu'à là, rien d'anormal direz-vous ! Là où c'est inquiétant, c'est que leur parole est relayée par des médias que l'on « pourrait » penser sérieux :

LIBERATION : « La Cour des comptes épingle les fédérations de chasseurs »

LE MONDE : « L'Etat ne contrôle pas suffisamment l'activité des chasseurs »



REPORTERRE (média de l'écologie) : « Des mesures de sécurité trop floues »

## Et si la Cour des comptes auditaient maintenant nos opposants ?

Dans ce rapport, pas de surprises, les finances du monde de la chasse sont bien et honnêtement gérées et comme l'a dit Willy Schraen, le président de la fédération nationale des chasseurs (FNC); « *la montagne médiatique a accouché s'une souris* » .

Mais, si cet audit a de toute façon été toujours accueilli avec sérénité par les instances de la FNC et des fédérations départementales, il n'en a pas moins constitué une tentative de déstabilisation et de harcèlement administratif du monde cynégétique à l'initiative de nos opposants. Aussi, le patron des chasseurs se demande s'il ne serait pas opportun d'envoyer « *une réponse du berger à la bergère* » . En effet, Willy Schraen, à l'occasion du communiqué de presse qui a suivi la publication du rapport de la Cour des Comptes a laissé entendre qu'il pourrait se servir de l'ouverture de la plateforme citoyenne de cette dernière, le 6 septembre prochain, pour riposter à l'attaque de nos détracteurs en sollicitant une enquête sur leurs finances

Le président de la FNC a en effet déclaré : « *Il serait utile au débat démocratique que certaines associations dites de défense des animaux, en réalité clairement anti-chasse, justifient également de l'utilisation des subsides de l'État sous*

Juillet 2023



*la forme de soutiens publics et de défiscalisation des dons pour les entreprises et les particuliers. Ce souci de transparence, qui est légitime concernant l'utilisation de l'argent public, ne peut se limiter au seul monde de la chasse. »*